

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**14 MARS 2016
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 14 mars 2016, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse.

Absence motivée : Madame la conseillère Lyne Beaulieu

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

Le maire Martin Dampousse confirme à l'assistance le retrait du sujet ci-après à l'ordre du jour :

55. Politique de reconnaissance
Classification des organismes 2016

Le maire Martin Dampousse confirme à l'assistance l'ajout du sujet ci-après à l'ordre du jour :

59. Dépôt du rapport de la trésorière
Financement des partis politiques municipaux
Année 2015

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Usage qui serait permis suite à l'adoption du règlement 707-83
- Usage qui serait permis suite à l'adoption du PPCMOI au 3697, chemin de la Baronnie
- Raisons motivant le rejet des soumissions pour le 1^{er} appel d'offres en services professionnels pour l'aménagement du parc du Pré-Vert
- Avenir de l'AMT

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

2016-079 Approbation procès-verbal Séance générale 1^{er} février 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 1^{er} février 2016 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2016-080 Approbation procès-verbal Séance spéciale 15 février 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 15 février 2016 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2016-081 Procès-verbal de correction Séance générale du 11 janvier 2016

Considérant l'article 92.1 de la *loi sur les cités et villes*;

Considérant l'erreur cléricale;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt du procès-verbal de correction de la résolution numéro 2016-019.

Adoptée.

2016-082 Procès-verbal de correction Séance générale du 1^{er} février 2016

Considérant l'article 92.1 de la *loi sur les cités et villes*;

Considérant l'erreur cléricale;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt du procès-verbal de correction de la résolution numéro 2016-051.

Adoptée.

2016-083 Approbation des comptes - février 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de février 2016 :

Fonds d'administration : 2 674 147.23 \$
(Chèques numéros 21266 à 21579, paiements par débit direct et paiements électroniques)

Fonds des dépenses en immobilisation : 811 523.36 \$
(Chèques numéros 2215 à 2241 et paiements par débit direct)

Certificat de la trésorière numéro 2787

Adoptée.

RÈGLEMENTS

A-2016-14 Règlement numéro 832 décrétant des travaux de réaménagement du parc du Pré-Vert et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 3 500 000 \$ pour en acquitter le coût

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 832 décrétant des travaux de réaménagement du parc du Pré-Vert et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 3 500 000 \$ pour en acquitter le coût.

A-2016-15 Règlement numéro 707-86 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser les terrasses de restauration permanente comme équipement accessoire à un usage C3-01-01 Restaurant autorisé dans les zones de catégorie «I» et de prévoir des dispositions relatives aux terrasses de restauration saisonnières

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Francis Rinfret

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-86 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser les terrasses de restauration permanente comme équipement accessoire à un usage C3-01-01 Restaurant autorisé dans les zones de catégorie «I» et de prévoir des dispositions relatives aux terrasses de restauration saisonnières.

2016-084 Adoption - Premier projet de règlement 707-86 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser les terrasses de restauration permanente comme équipement accessoire à un usage C3-01-01 Restaurant autorisé dans les zones de catégorie «I» et de prévoir des dispositions relatives aux terrasses de restauration saisonnières

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement numéro 707-86 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser les terrasses de restauration permanente comme équipement accessoire à un usage C3-01-01 Restaurant autorisé dans les zones de catégorie «I» et de prévoir des dispositions relatives aux terrasses de restauration saisonnières soit et est adopté.

Adoptée.

A-2016-16 Règlement numéro 711-8 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 711 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement

Avis de motion est donné par madame la conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 711-8 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 711 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement.

2016-085 Adoption - Projet de règlement 711-8 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 711 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le projet de règlement 711-8 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 711 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement.

Adoptée.

2016-086 Adoption - Second projet de règlement 707-82 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser l'usage «C9-01-06 Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions» dans la zone I-312

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-82 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser l'usage «C9-01-06 Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions» dans la zone I-312 soit et est adopté.

Adoptée.

2016-087 Adoption - Règlement 706-8 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 706 afin d'autoriser les usages commerciaux en support avec l'industrie dans les 200 premiers mètres du boulevard Lionel-Boulet entre le chemin de l'Énergie et l'autoroute 30

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 706-8 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 706 afin d'autoriser les usages commerciaux en support avec l'industrie dans les 200 premiers mètres du boulevard Lionel-Boulet entre le chemin de l'Énergie et l'autoroute 30.

Adoptée.

2016-088 Adoption - Second projet de règlement 707-83 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer une nouvelle zone C-220 à même de la zone I-222 et de bonifier la liste des usages autorisés dans ces 2 zones

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-83 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer une nouvelle zone C-220 à même de la zone I-222 et de bonifier la liste des usages autorisés dans ces 2 zones soit et est adopté.

Adoptée.

2016-089 Adoption - Second projet de règlement 707-84 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de bonifier la liste des usages autorisés dans la zone C-434

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-84 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de bonifier la liste des usages autorisés dans la zone C-434 soit et est adopté.

Adoptée.

2016-090 Adoption - Second projet de règlement 707-85 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de prévoir une disposition spéciale pour les garages intégrés dans la zone H-648

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-85 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de prévoir une disposition spéciale pour les garages intégrés dans la zone H-648 soit et est adopté.

Adoptée.

2016-091 Adoption - Règlement 808-2 modifiant le règlement 808 établissant le programme de subventions « Varennes - Habitation DURABLE Programme Rénovation »

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 808-2 modifiant le règlement 808 établissant le programme de subventions « Varennes – Habitation DURABLE Programme Rénovation ».

Adoptée.

2016-092 Adoption - Règlement 830 décrétant l'acquisition et l'installation d'un système d'alerte à la population et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 250 000 \$

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 830 décrétant l'acquisition et l'installation d'un système d'alerte à la population et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 250 000 \$.

Adoptée.

2016-093 Adoption premier projet - PPCMOI 2016-002
Projet particulier de construction
Permettre un plus grand éventail d'usages de remplacement pour un
usage en droits acquis
3697, chemin de la Baronnie

Considérant la demande de projet particulier de construction présentée par le requérant pour permettre un plus grand éventail d'usages de remplacement pour un usage en droits acquis;

Considérant qu'en vertu de la résolution CCU 2016-02-07 du 3 février 2016, le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'accepter ladite demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte, en vertu du règlement 807 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, la demande 2016-002 d'ajouter les usages mentionnés en annexe à la liste des usages permis pour ce terrain.

Adoptée.

Monsieur le Maire invite toute personne qui le désire à s'adresser au Conseil concernant la demande de dérogation mineure ci-après; aucune intervention.

2016-094 Demande d'approbation dérogation mineure no 2016-005 Permis de
construction no 2012-0430 afin de régulariser les marges latérales et
arrières d'une remise
276, rue du Saint-Laurent

Considérant la demande de dérogation mineure présentée par le requérant pour régulariser les marges latérales et arrières d'une remise au 276, rue du Saint-Laurent;

Considérant qu'en vertu de la résolution CCU 2016-02-08 du 3 février 2016, le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'accepter ladite demande;

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève*, édition du 23 février 2016 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte et accorde la demande de dérogation mineure n° 2016-005 afin de régulariser les marges latérales et arrières d'une remise, le tout tel qu'illustré au certificat de localisation de monsieur Sébastien Rheault, arpenteur-géomètre, dossier 52142, minute 12288, en date du 7 janvier 2016.

Le terrain porte le numéro de lot 92-628 du cadastre officiel de la Paroisse de Varennes dans la zone H-520.

Adoptée.

Monsieur le Maire invite toute personne qui le désire à s'adresser au Conseil concernant la demande d'usages conditionnels ci-après; aucune intervention.

**2016-095 Usage conditionnel - Ajout d'un logement complémentaire
221, rue Jeanne-Hayet**

Considérant la demande de certificat d'autorisation présentée par le requérant afin de permettre l'ajout d'un logement complémentaire au 221, rue Jeanne-Hayet.

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève*, édition du 23 février 2016 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande;

Considérant la recommandation unanime positive du Comité Consultatif d'Urbanisme, résolution CCUE 2016-02-09 du 3 février 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes autorise l'émission du permis de construction afin de permettre l'aménagement d'un logement complémentaire dans une résidence unifamiliale au 221, rue Jeanne-Hayet sur le lot 122-194 du cadastre officiel de la Paroisse de Varennes dans la zone H-424, le tout tel qu'illustré aux plans réalisés par KGA Construction et déposés le 6 janvier 2016.

Adoptée.

**2016-096 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-008
Autoriser l'enseigne sur marquise du bâtiment commercial
2038, route Marie-Victorin**

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-02-10 du 3 février 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-008 afin de permettre l'installation d'une enseigne sur la marquise du bâtiment principal sise au 2038, route Marie-Victorin, le tout tel qu'illustré aux plans de Signalisation Saic inc., dossier C5877 en date du 18 janvier 2016.

Le bâtiment est sis au 2038, route Marie-Victorin, sur les lots 55-21 et 57-3-P au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone C-650.

Adoptée.

2016-097 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-009
Agrandissement du bâtiment principal
89, rue D'Youville

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-02-11 du 3 février 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-009 afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal et la construction d'une galerie sis au 89, rue D'Youville, le tout tel qu'illustré aux plans de N. Bonami, dossier 2015-34 en date du 18 janvier 2016.

Le bâtiment est sis au 89, rue D'Youville, sur le lot 76-5 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone H-634.

Adoptée.

2016-098 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-011
Permettre la transformation et l'agrandissement du bâtiment principal
6-8, rue Sainte-Anne

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-02-12 du 3 février 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-011 afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal sis au 6-8, rue Sainte-Anne, le tout tel qu'illustré aux plans de Simon Horman portant le titre de Maison Poulin, en date du 14 janvier 2016 et incluant les modifications déposées le 3 février 2016, sous réserve de la condition suivante :

- La maçonnerie utilisée comme revêtement extérieur pour la partie inférieure de l'agrandissement devra être de couleur sobre et devra s'agencer avec le revêtement en clin gris des murs. Pour ce faire, le choix de la couleur de la maçonnerie devra être approuvé par le Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Le conseil émet également la recommandation suivante :

- L'utilisation du clin de bois devrait être priorisé comme nouveau revêtement pour les murs.

Le bâtiment est sis au 6-8, rue Sainte-Anne, sur le lot 46-P au cadastre du village de Varennes dans la zone H-630.

Adoptée.

2016-099 Règlement numéro 823 décrétant l'acquisition d'un terrain et des travaux de reconstruction et élargissement d'un passage à niveau et de ponceaux sur la montée de la Baronnie et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 1 500 000 \$
Emprunt temporaire
Banque Nationale Groupe financier

Considérant que le règlement 823 décrétant un emprunt de 1 500 000 \$ pour l'acquisition d'un terrain et des travaux de reconstruction et élargissement d'un passage à niveau et de ponceaux sur la montée de la Baronnie a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 22 février 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 1 500 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

Adoptée.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2016-100 Pavage de sentiers - parc du Portageur
Les Entreprises Michauville inc.

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour le pavage de sentier au parc du Portageur;

Considérant la réception de sept (7) soumissions conformes;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 8 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises Michauville inc., de Mont Saint-Hilaire, pour le pavage de sentiers au parc du Portageur, pour un montant total de 45 000 \$ taxes incluses.

Le financement sera fait à même le règlement 742.

Certificat de la trésorière numéro 2783

Adoptée.

2016-101 Travaux de plantation de fleurs annuelles sur divers sites municipaux pour 2016
GEB Paysagiste (Mathieu Tardif)

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour les travaux de plantation de fleurs annuelles sur divers sites municipaux pour 2016;

Considérant la réception de quatre (4) soumissions conformes;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 9 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, GEB Paysagiste (Mathieu Tardif), de Varennes, pour les travaux de plantation de fleurs annuelles sur divers sites municipaux pour 2016, pour un montant total de 24 259.73 \$ taxes incluses.

Certificat de la trésorière numéro 2786

Adoptée.

2016-102 Fourniture de vêtements de travail
Reconduction du contrat pour 2016
Les Uniformes Moderna

Considérant la résolution 2015-054 adoptée en séance générale le 2 février 2015 pour le contrat de fourniture de vêtements de travail;

Considérant l'acceptation des parties de reconduire ledit contrat pour 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De reconduire le contrat de fourniture de vêtements de travail pour l'année 2016 avec la compagnie *Les Uniformes Moderna*, de Montréal, pour un montant de 21 565.51 \$ taxes incluses, selon les termes et conditions de sa soumission du 22 janvier 2015. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Certificat de la trésorière numéro 2781

Adoptée.

2016-103 Exercice de l'option d'achat véhicule électrique Mitsubishi I-Miev 2012
Service de l'urbanisme et de l'environnement

Considérant la fin du contrat de location du véhicule électrique Mitsubishi I-Miev à la fin du mois de mai 2016;

Considérant l'option d'achat au contrat et l'excellent état dudit véhicule;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes se prévale de l'option d'achat du véhicule électrique Mitsubishi I-Miev 2012 pour sa valeur résiduelle de 12 963.44 \$ taxes incluses.

Le financement se fera par le Fonds de roulement et le remboursement par le fonds d'administration à compter de 2017 sur une période de trois (3) ans.

Certificat de trésorière numéro 2782

Adoptée.

**2016-104 Modification contractuelle - Services professionnels pour un plan concept d'aménagement du parc du Pré-Vert
Karyne Aménagement Paysager (KAP) inc.
Autorisation de dépenses au *Fonds de parcs et terrains de jeux***

Considérant la modification contractuelle pour l'ajout de service dans ledit mandat;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil autorise la dépense supplémentaire dans le mandat de conception de l'aménagement du parc du Pré-Vert pour un montant de 1 380 \$ plus taxes.

Cette dépense est imputable au *fonds de parcs et terrains de jeux*.

Certificat de la trésorière numéro 2737 (année 2015)

Adoptée.

**2016-105 Production de plantes annuelles 2016
Les Serres Y. G. Pinsonneault inc.**

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la production de plantes annuelles 2016;

Considérant la réception de cinq (5) soumissions conformes;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 10 février 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Les Serres Y. G. Pinsonneault inc., de Saint-Rémi, pour la production de plantes annuelles 2016, pour un montant total de 23 200.95 \$ taxes incluses.

Certificat de la trésorière numéro 2774

Adoptée.

**2016-106 Rejet des soumissions - 1^{er} appel d'offres
Plans, devis et surveillance - aménagement parc du Pré-Vert**

Considérant l'appel d'offres public réalisé pour les plans, devis et surveillance - aménagement parc du Pré-Vert;

Considérant la réception de deux (2) soumissions;

Considérant la réserve contractuelle émise par la Ville, laquelle se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues;

Considérant le rapport de recommandation des Services juridiques et greffe à l'effet que les exigences qualificatives auraient avantage à être revues afin de favoriser une plus grande concurrence;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal rejette les soumissions reçues et qu'à cet effet, le directeur des Services juridiques et greffier soit autorisé à aviser les soumissionnaires en conséquence.

D'entériner la recommandation à l'effet de reprendre le processus d'appel d'offres, avec ajustements.

Adoptée.

**2016-107 2^e appel d'offres services professionnels
Plans, devis et surveillance - aménagement parc du Pré-Vert
Approbation des critères et exigences**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver les grilles de pointage et les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour le 2^e appel d'offres de services professionnels pour des plans, devis et surveillance - aménagement parc du Pré-Vert.

Adoptée.

**2016-108 Subvention annuelle
Maison des jeunes de Varennes**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise le versement de l'aide financière à la Maison des jeunes de Varennes pour 2016, soit 40 000 \$ d'aide au fonctionnement de l'organisme et 3 000 \$ au programme sport-loisirs.

Certificat de la trésorière numéro 2773

Adoptée.

**2016-109 Subvention annuelle
Association des enfants et adultes handicapés de Boucherville et
Varenes**

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 3 février 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise la directrice des finances et trésorière à remettre à l'Association des enfants et adultes handicapés de Boucherville et Varenes la subvention prévue au montant de 12 000 \$ pour 2016;

Que le conseil municipal autorise la reconduction de l'entente annuelle entre l'AEAHBV et la Ville de Varenes permettant aux membres un accès gratuit aux bains libres organisés par le Complexe aquatique ou la réservation gratuite de bain libre selon les disponibilités.

Certificat de la trésorière numéro 2767

Adoptée.

**2016-110 Appel d'offres services professionnels en fourniture et installation de
fibre optique
Prolongement du réseau de fibre optique entre l'Hôtel de ville et le
Centre communautaire
Approbation des critères et exigences**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver les grilles de pointage et les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour un appel d'offres de services professionnels en fourniture et installation de fibre optique relativement au prolongement du réseau de fibre optique.

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2016-111 Acte de servitude - Borne fontaine
Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varenes, l'acte de servitude de borne fontaine à intervenir entre Construction Jasmont (2015) inc., 9146-0303 Québec inc. et la Ville de Varenes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

A-2016-17 Règlement 464-5 modifiant le règlement 464 relatif à la conclusion d'une entente intermunicipale entre la Ville de Varennes et la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable relative à la gestion des ouvrages d'assainissement des eaux

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 464-5 modifiant le règlement 464 relatif à la conclusion d'une entente intermunicipale entre la Ville de Varennes et la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable relative à la gestion des ouvrages d'assainissement des eaux.

**2016-112 Entente intermunicipale navette fluviale Repentigny-Varennes-Montréal 2016-2018
Autorisation de signature**

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente intermunicipale navette fluviale à intervenir entre les villes de Repentigny, de Montréal et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Certificat de la trésorière numéro 2784

Adoptée.

**2016-113 Acte de servitude - Sportplex de l'énergie inc.
Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de servitude à intervenir entre Sportplex de l'énergie inc. et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2016-114 Acceptation de l'évaluation sommaire du coût des travaux - Numéro de l'intervention terrain DCL-21835835
Déplacement de poteaux
Autorisation de signature**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acceptation de l'évaluation sommaire du coût des travaux entre Hydro-Québec et la Ville de Varennes;

telle acceptation de l'évaluation sommaire est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Ces travaux seront financés par le revenu encaissé, reporté et constitué de la part de la Ville de Varennes dans le Fonds régional des carrières et sablières de la MRC.

Certificat de la trésorière numéro 2785

Adoptée.

**2016-115 Émission d'obligations 5 426 000 \$ - 29 mars 2016
Adjudication : Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.**

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt numéros 652, 744, 695, 705, 732, 733, 735, 739, 799, 812 et 818, la Ville de Varennes souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

Attendu que la Ville de Varennes a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 29 mars 2016, au montant de 5 426 000 \$;

Attendu qu'à la suite de cette demande, la Ville de Varennes a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	98.59100	282 000 \$	1,25000 %	29 mars 2017	2,32951 %
		290 000 \$	1,50000 %	29 mars 2018	
		299 000 \$	1,60000 %	29 mars 2019	
		308 000 \$	1,75000 %	29 mars 2020	
		4 247 000 \$	2,05000 %	29 mars 2021	
Mackie research capital corporation	99.19600	282 000 \$	1,30000 %	29 mars 2017	2.33392 %
		290 000 \$	1,50000 %	29 mars 2018	
		299 000 \$	1,70000 %	29 mars 2019	
		308 000 \$	2,00000 %	29 mars 2020	
		4 247 000 \$	2,20000 %	29 mars 2021	
Financière Banque Nationale inc.	98.36800	282 000 \$	1,30000 %	29 mars 2017	2.35114 %
		290 000 \$	1,50000 %	29 mars 2018	
		299 000 \$	1,70000 %	29 mars 2019	
		308 000 \$	1,90000 %	29 mars 2020	
		4 247 000 \$	2,00000 %	29 mars 2021	
Marchés mondiaux CIBC inc.	98.72500	282 000 \$	1,35000 %	29 mars 2017	2.35544 %
		290 000 \$	1,55000 %	29 mars 2018	
		299 000 \$	1,70000 %	29 mars 2019	
		308 000 \$	1,90000 %	29 mars 2020	
		4 247 000 \$	2,10000 %	29 mars 2021	
Valeurs mobilières Desjardins inc.	98.33900	282 000 \$	1,30000 %	29 mars 2017	2.35552 %
		290 000 \$	1,50000 %	29 mars 2018	
		299 000 \$	1,70000 %	29 mars 2019	
		308 000 \$	1,85000 %	29 mars 2020	
		4 247 000 \$	2,00000 %	29 mars 2021	

Attendu que l'offre provenant de *Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.* s'est avérée la plus avantageuse.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que l'émission d'obligations au montant de 5 426 000 \$ de la Ville de Varennes soit adjugée à *Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.*;

Que demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

Que le maire et la trésorière soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

Que CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

Adoptée.

**2016-116 Émission d'obligations 5 426 000 \$ - 29 mars 2016
Courte échéance**

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que, pour réaliser l'emprunt au montant total de 5 426 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 652, 744, 695, 705, 732, 733, 735, 739, 799, 812 et 818, la Ville de Varennes émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 29 mars 2016); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 652, 744, 695, 705, 732, 733, 735, 739, 799, 812 et 818, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée.

**2016-117 Émission d'obligations 5 426 000 \$ - 29 mars 2016
Prolongation**

Attendu que la Ville de Varennes désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'un emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors de chaque émission de nouvelles obligations;

Attendu que la Ville de Varennes avait, le 28 mars 2016, un montant de 3 334 000 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 4 265 000 \$, pour des périodes de 5 ans, 10 ans et 15 ans, en vertu des règlements numéros 652, 744, 695, 705, 732, 733, 735 et 739;

Attendu que ledit renouvellement n'a pas été effectué à la date prévue;

Attendu qu'un montant de 36 383 \$ a été payé comptant laissant ainsi un solde net à renouveler de 3 297 617 \$;

Attendu que l'émission d'obligations qui comprendra ledit renouvellement soit datée du 29 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes emprunte 3 297 617 \$ par obligation en renouvellement d'une émission d'obligations, pour un terme additionnel de 1 jour au terme original des règlements mentionnés ci-haut.

Adoptée.

**2016-118 Émission d'obligations 5 426 000 \$ - 29 mars 2016
Concordance**

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Varennes souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, un montant total de 5 426 000 \$:

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
652	303 200 \$
744	887 300 \$
695	939 900 \$
705	93 000 \$
732	788 917 \$
733	8 100 \$
735	230 600 \$
739	46 600 \$
799	967 900 \$
799	647 100 \$
812	242 383 \$
828	271 000 \$

Attendu que, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 5 426 000 \$;

Que les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 29 mars 2016;

Que ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

Que CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises »;

Que pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

BANQUE NATIONALE DU CANADA
LES GALERIES DE VARENNES
2020, BOUL. RENE-GAULTIER
VARENNES (QUÉBEC) J3X 1N9

Que les intérêts soient payables semi-annuellement, le 29 mars et le 29 septembre de chaque année;

Que les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

Que les obligations soient signées par le maire et la trésorière. La Ville de Varennes, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Adoptée.

**2016-119 Agence métropolitaine de transport (AMT)
Contribution 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal autorise le paiement d'une somme de 271 636 \$ à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour la contribution 2016 de la Ville de Varennes, en deux versements égaux de 135 818 \$, les 31 mai et 31 août 2016.

Certificat de la trésorière numéro 2768

Adoptée.

**2016-120 Prolongement du sentier de la Frayère Saint-Charles
Autorisation de dépenses au *Fonds de parcs et terrains de jeux***

Considérant le rapport d'analyse et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 18 février 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil autorise l'aménagement d'un nouveau sentier pavé dans le secteur de la Frayère ainsi que l'acquisition d'équipements et matériaux nécessaires pour un montant total de 105 000 \$.

Ces dépenses sont imputables au *fonds de parcs et terrains de jeux*.

Certificat de la trésorière numéro 2779

Adoptée.

**2016-121 Nouvelle scène permanente - parc de la Commune
Autorisation de dépenses au *Fonds de parcs et terrains de jeux***

Considérant le rapport d'analyse et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 18 février 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil autorise l'aménagement d'une structure permanente et polyvalente au parc de la Commune ainsi que l'acquisition d'équipements et matériaux nécessaire pour un montant total de 20 000 \$.

Ces dépenses sont imputables au *fonds de parcs et terrains de jeux*.

Certificat de la trésorière numéro 2776

Adoptée.

**2016-122 Plan de modernisation des équipements dans les parcs
Autorisation de dépenses au *Fonds de parcs et terrains de jeux***

Considérant le rapport d'analyse et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 18 février 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil autorise le plan de modernisation des équipements dans les parcs plus précisément pour l'acquisition et les travaux suivants :

- Fourniture et installation de bandes de surface de patinoire pour le parc du Carrousel;
- Réparation de la surface des terrains de tennis au parc Marie-Victorin;
- Poursuite du programme de remplacement des estrades dans différents parcs.

Le montant total de ces acquisitions et travaux s'élève à 100 000 \$.

Ces dépenses sont imputables au *fonds de parcs et terrains de jeux*.

Certificat de la trésorière numéro 2777

Adoptée.

**2016-123 Programme pour le plan d'action pour les personnes handicapées (PAPH)
Autorisation de dépenses au Fonds d'infrastructures**

Considérant les recommandations du directeur du Service des travaux publics en date du 18 février 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le montant de 15 000 \$ au fonds d'infrastructure pour effectuer toutes dépenses relatives aux recommandations du programme PAPH.

Certificat de la trésorière numéro 2780

Adoptée.

**2016-124 Panneau de raccordements pour la génératrice
Autorisation de dépenses au fonds de roulement**

Considérant le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 19 février 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise les dépenses de 30 000 \$ pour le projet de raccordement de la génératrice mobile d'urgence au garage municipal et à la Maison des Aînés.

Le financement sera fait à même le fonds de roulement et le remboursement par le fonds d'administration se fera sur une période de cinq (5) ans à compter de 2017.

Certificat de la trésorière numéro 2778

Adoptée.

**2016-125 Office municipal d'habitation de Varennes
Révision budgétaire 2016**

Considérant que le Conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Varennes a vu son budget 2016 révisé;

Considérant que cette révision est présentée au Conseil municipal pour approbation;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le budget 2016 révisé de l'*Office municipal d'Habitation de Varennes*, tel qu'annexé à la présente.

Adoptée.

**2016-126 Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2015-2016-2017
Bilan annuel des réalisations - Adoption**

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le Plan d'action 2015-2016-2017 à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Varennes qui est joint en annexe des présentes comme si au long récit.

Adoptée.

**2016-127 Appui de la Ville de Varennes
Demande à la (CPTAQ) - Lot 156-P
Morcellement de terres agricoles - Mme Suzanne Paquin**

Considérant la demande d'autorisation du requérant, Mme Suzanne Paquin, d'acheter une partie du lot 156 au cadastre de la Paroisse de Varennes appartenant présentement à Hydro-Québec;

Considérant le rapport de recommandation de la conseillère en urbanisme en date du 19 février 2016;

Considérant que la CPTAQ requière un appui de la Ville de Varennes;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ formulée par Mme Suzanne Paquin afin de permettre le morcellement du lot 156-P, de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères;

La présente résolution est motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles dont copie est jointe en annexe A de la présente comme si au long récitée;

La présente démarche est en conformité à la réglementation d'urbanisme, au schéma d'aménagement révisé et au règlement de contrôle intérimaire de la MRC Marguerite-D'Youville.

Adoptée.

**2016-128 Bibliothèque municipale de Varennes
Vente de volumes et revues et dons de volumes aux organismes et institutions
16 et 17 avril 2016**

Considérant la Communication au Conseil de la directrice du Service art, culture et bibliothèque en date du 8 février 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal autorise la chef de division, bibliothèque, à procéder à une vente de volumes et revues les 16 et 17 avril 2016, à l'école du Carrousel, au 230, rue Suzor-Côté, Varennes.

Que le Service des arts, de la culture et bibliothèque soit autorisé à offrir gratuitement les revues et volumes non vendus à des organismes sans but lucratif reconnus et spécialisés dans la récupération des documents des bibliothèques.

Adoptée.

2016-129 Demande de transferts budgétaires 2015 et 2016

Considérant que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter des transferts budgétaires au montant de 7 191 \$ pour 2015 et de 44 145 \$ pour 2016, conformément aux documents déposés par la directrice du Service des finances et trésorière en date du 8 mars 2016 et retrouvés en annexe des présentes comme si au long réité.

Adoptée.

**2016-130 Mouvement du personnel
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro MP-2016-03 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 9 mars 2016.

Adoptée.

**2016-131 Offre de vente et acte de vente - 9198-6224 Québec inc.
Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'offre de vente à intervenir entre 9198-6224 Québec inc. et la Ville de Varennes; telle offre est annexée à la présente comme si au long reproduite.

D'autoriser, de plus, le maire Martin Damphousse ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à venir concernant cette offre de vente entre 9198-6224 Québec inc. et la Ville de Varennes.

Adoptée.

2016-132

**Dépôt du rapport de la trésorière
Financement des partis politiques municipaux
Année 2015**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt du rapport 2015 de la trésorière sur le financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants ainsi que le contrôle des dépenses électorales, en vertu du chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums municipaux.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Demande de remise sur pied d'un programme de subvention pour les maisons lézardées
- Possibilité de remettre sur pied un programme de subvention pour maison lézardée ne couvrant que la portion d'aide financière anciennement octroyée accordée par la municipalité
- Déneigement de trottoirs sur la rue Sainte-Anne
- Déneigement de la piste cyclable le long du fleuve au parc de la Commune
- Projet d'installation de feux de circulation à l'intersection de la route 132 et de la rue D'Youville avec déplacement de la zone piétonnière
- État d'avancement du projet de HLM
- Nécessité d'agrandir l'usine d'épuration des eaux dans le futur
- État d'avancement du Projet chinois et rencontre d'information à la population
- Ordre du jour sur le site Internet
- Échéancier de réalisation des travaux au parc du Pré-Vert
- Échéancier de réalisation du stationnement incitatif au parc Saint-Charles
- Félicitations pour les événements culturels tenus sur le territoire
- Montant détaillé des dépenses autorisées pour le règlement 823
- Demande de détournement de la circulation lourde au centre-ville
- Demande de mise sur pied de programme de subvention pour l'installation de bornes électriques pour la recharge de voitures électriques
- État de la situation sur la place des femmes dans la toponymie varennoise et, le cas échéant, mesure à mettre en place pour assurer une plus grande équité
- Demande de mise sur pied d'une autorisation de garder des poules en milieu urbain
- Dépôt sauvage et claquement au conteneur semi-enfoui dans le quartier Picardie
- Problème de circulation au Tim Hortons sur le boulevard de Marine
- Plainte sur le conteneur du Tim Hortons sur le boulevard de la Marine
- Tarification et horaire de la navette fluviale
- Déplacement de poteau d'Hydro-Québec à l'intersection de la route Marie-Victorin et de la montée de baronnie
- Usage visé et localisation des terrains qui seront vendus par Hydro-Québec (lot 156-P)
- Entretien des trottoirs en période hivernale
- Présence de nids de poule sur les routes municipales
- Bon travail des cols bleus sur le boulevard de la Marine

- État de la rue Michael-Faraday de la Ville de Sainte-Julie
- Installation des feux de circulation à l'intersection du boulevard Lionel-Boulet et de la rue Jean Coutu

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 47.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA